

P.08

Trouver son repreneur

P.10

Exports bretons aux USA

P.22

Valoriser les chevaux

P.27

Poulets et stress thermique

juin 2025

#32



P.12 DOSSIER

L'enjeu de l'irrigation

DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

www.chambres-agriculture-bretagne.fr



ASTUCE

Dans la version numérique du mag, passez votre souris pour aller directement aux articles qui vous intéressent !

#32 Sommaire



P 04 « ESSOR » DÉMARRE À AURAY

P 04 INSÉMINATION PAR L'ÉLEVEUR

P 05 « FICELLE » SOUTIENT L'ÉLEVAGE LITTORAL

P 06 TAUX D'EXONÉRATION DE TFNB

P 06 LE SUIVI NOUVEL EXPLOITANT

P 07 ÊTRE ACCOMPAGNÉ POUR REBONDIR

P 07 FORMATION RELATIONS HUMAINES

P 08 TROUVER SON REPRENEUR

P 10 LES EXPORTATIONS VERS LES USA

P 12 DOSSIER : L'ENJEU DE L'IRRIGATION

P 18 LES POLLINISATEURS DU BOCAGE

P 20 RENOUVELLEMENT DU CERTIPHYTO

P 22 VALORISER LA FILIÈRE CHEVREAU

P 24 LE RÉSEAU INOSYS LAIT BRETON

P 26 AMMONIAC ET POUSSIÈRES

P 27 POULETS ET STRESS THERMIQUE

P 28 LA BIO AU FIL DES STATIONS

P 31 CGA « AGROFORESTERIE »

P 32 QUALITÉ DE L'AIR

P 33 ÉTUDIANTS ET ÉLEVEURS LAITIERS

P 34 LA CHAMBRE D'AGRICULTURE RECRUTE

P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO





Jean-René Ménier,
Président du Groupe de travail Agronomie
de la Chambre d'agriculture de Bretagne,
Référént Irrigation

Assurons un avenir durable à notre agriculture

La Bretagne, leader en légumes frais et de conserves, doit avec le changement climatique s'adapter aux sécheresses et à la hausse des températures. Développer l'irrigation est essentiel pour sécuriser nos cultures et pérenniser nos exploitations et nos filières légumières.

Le dossier de votre mag explore les défis de l'irrigation en Bretagne. La pression politique et sociétale sur la gestion quantitative de l'eau devient de plus en plus prégnante. L'agriculture bretonne, qui depuis les années 90 a volontairement fait le choix du stockage hivernal, est toujours questionnée sur ses pratiques pour préserver la ressource. Les projets Climatveg et Fermadapt proposent des outils pour anticiper les impacts du climat. Optimisation de l'eau avec les OAD et diversification des cultures sont parmi d'autres, des leviers à activer. Engageons-nous pour une gestion raisonnée de l'eau. Breizh Irrigation et la Chambre d'agriculture de Bretagne vous accompagnent dans vos projets.

L'AGENDA



Plus d'infos sur
chambres-agriculture-bretagne.fr

**# JOURNÉE TECHNIQUE
DU MACHINISME AGRICOLE**
• Le 1^{er} juillet,
Station de Kerguéhennec 56

**# PORTE OUVERTE
DE LA STATION MARAÎCHAGE**
• Le 11 septembre,
Station d'Auray 56

SPACE 2025
• Du 16 au 18 septembre,
Parc expo, Rennes 35

le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES
le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : Laurent Kerlir

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Secrétaire de rédaction : Gabrielle Joly

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Caroline Cornet, Émilie Dumerat, Denis Follet, Domitille Fouvez, Régis Le Cartuer, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Myriam Van Rhijn, Claire Vételé et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Myriam Corbel, Anne Estebanez, Céline Jubault, Cassandre Leclerc, Estelle Perrotteau, Élodie Robert et Isabelle Simon

Conception : Chambre d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambre d'agriculture de Bretagne sauf précision

Impression Couverture : PubliTrégor Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Imprim Cavan (22)

Cahier Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/011/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502
ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)



IMPRIM'VERT®



Vie des stations

Évaluation de SyStèmes maraîchers pérennes du nORd de la France

LE PROJET ESSOR DÉMARRE À AURAY POUR UNE DURÉE DE 6 ANS

Essor a pour objectif de concevoir et d'évaluer un système innovant de maraîchage, en plein champ et sous abri, adapté à des projets d'installation.

Essor a pour objectif d'évaluer un système représentatif des projets d'installation en maraîchage sur petite surface, en plein champ et sous abri, avec des objectifs de pérennité environnementale, agronomique, économique et sociale. Le système devra être simple à mettre en œuvre par un porteur de projet, dès les premières années. Il devra être peu consommateur d'intrants phytosanitaires, avec une réduction de l'IFT de 75 à 100 %, viser le zéro résidu, et exclure les produits classés CMR et les

matières actives substituables selon la Commission européenne. Il devra aussi être économiquement viable, avec une rémunération au niveau du Smic horaire, socialement vivable, avec un temps de travail maîtrisé et la possibilité de prendre des congés, et écologiquement respectueux de la ressource en eau et de la biodiversité.

MODÉLISER UNE EXPLOITATION

Ce projet Dephy Expe Ecophyto, porté par la Chambre d'agriculture de Bretagne, s'étend sur six ans (2025-



Lemon Prod

2030). Il vise à modéliser à la station expérimentale d'Auray une exploitation maraîchère de petite surface avec une gamme de légumes diversifiée et une vente en circuit court. Les essais portent sur deux systèmes de culture, le plein champ sur 2 000 m² et le sous-abri sur 400 m², qui forment ensemble le système d'exploitation testé.

Maët Le Lan

maet.lelan@bretagne.chambagri.fr
<https://tinyurl.com/video-auray>



La puce à l'oreille

Insémination par l'éleveur

LES CLÉS POUR BIEN DÉMARRER

Gain de temps, économie, liberté d'organisation... Les motivations ne manquent pas pour opter pour l'insémination par l'éleveur (IPE). En Bretagne, près de 2 000 éleveurs ont déjà franchi le pas. Mais inséminer, ce n'est pas uniquement un geste technique : c'est aussi une organisation administrative à ne pas négliger.

UNE DÉCLARATION OBLIGATOIRE AVANT DE COMMENCER

Avant toute première insémination, l'éleveur doit **se déclarer auprès de l'EdE**. Cette inscription permet d'obtenir un numéro d'enregistrement zootech-

nique IPE. Il est également nécessaire de **déclarer le ou les dépôts de semence**, c'est-à-dire la ou les cuves d'azote qui accueilleront les doses.

Chaque insémination réalisée doit ensuite être **enregistrée** dans un délai **d'un mois maximum après l'acte**. Deux solutions s'offrent à l'éleveur : déclarer sur le site EdE ou déclarer par son logiciel habituel. Cette déclaration est essentielle pour assurer la traçabilité des semences et garantir la reconnaissance officielle de la généalogie des veaux.

En parallèle, il faut tenir un inventaire précis des doses stockées dans la cuve :



entrées, sorties. Cette gestion permet de sécuriser l'utilisation des semences et d'éviter toute erreur d'attribution.

EdE de Bretagne

Contacts :

<https://tinyurl.com/bzhEdE>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

« Ficelle » soutient l'élevage littoral

UN PROJET COLLECTIF POUR PRÉSERVER L'AGRICULTURE

Le projet Ficelle [Faciliter les Interactions Culture ÉLevage] est né d'un constat : l'élevage sur le littoral morbihannais est menacé. Une démarche est engagée pour tenter de pallier ce phénomène.

Face aux pressions foncières, environnementales et sociétales, les exploitations du littoral morbihannais se végétalisent de plus en plus. Le projet Ficelle, issu d'un programme national Casdar, animé localement par la Chambre d'agriculture de Bretagne, fédère agriculteurs, collectivités et acteurs locaux dans le but de maintenir une agriculture durable fondée sur un équilibre entre cultures et élevage.

Un diagnostic a permis d'identifier conjointement les principaux enjeux du territoire. Les agriculteurs ont exprimé leur vision future de l'agriculture locale à travers la création de trois scénarios : rupture, tendance, alternatif... Le scénario choisi, tendance, présenté aux



Un projet pour maintenir une agriculture durable, fondé sur un équilibre entre cultures et élevage dans le territoire littoral du Morbihan.

Gemin (A)

Pour un élevage littoral toujours présent en 2040

élus locaux, a été validé et sert de base pour définir les prochaines actions.

LANCER UNE DYNAMIQUE

Aujourd'hui, place à la concertation pour mettre en œuvre des solutions. En intégrant attentes sociétales, pressions urbanistiques et bien-être des agriculteurs, Ficelle souhaite prouver que l'élevage joue un rôle dans les territoires proches du littoral. La dynamique est lancée, reste à concrétiser les pistes d'actions !

Julie Benoit-bremond

julie.benoit-bremond@bretagne.chambagri.fr



Il a dit

David Le Floch,
éleveur laitier
Guidel, Morbihan

« Ficelle, c'est une opportunité ! L'élevage sur le littoral est soumis à de fortes contraintes, mais il permet d'entretenir des zones qui seraient en friches sans nos animaux. Si nos vaches partent, la faune sauvage prendra le relais. Faire des cultures à la place ? Nos sols ne sont pas appropriés pour cela. Et n'oublions pas que nous générons des emplois. Le quart des emplois dans le privé sur le pays de Lorient est lié à l'alimentation. »



**LE PROJET
NATIONAL**

<https://tinyurl.com/ficelle-elevage>

Métiers

Juridique

NOUVEAU TAUX D'EXONÉRATION DE TFNB SUR LES TERRES AGRICOLES

La Loi de finances pour 2025 majore le taux d'exonération de taxe foncière sur le non bâti (TFNB) sur les terres agricoles et le porte à 30 %, au lieu de 20 % auparavant.

Sur les terres louées, l'article L415-3 du Code rural et de la pêche maritime prévoit que cette exonération bénéficie intégralement au fermier. Il faut donc en tenir compte dans le calcul de la part de taxes foncières remboursée au bailleur.

Désormais, pour tous les baux où le pourcentage de taxes foncières à la charge du fermier dans le bail est inférieur à 30 %, le bailleur devra déduire « du montant du fermage (...) une somme déterminée en appliquant au montant de la taxe foncière sur les propriétés non bâties un taux égal

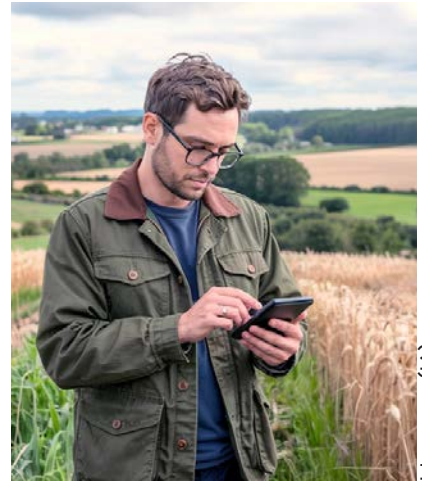
à la différence entre ces deux pourcentages multipliée par 1,43 ».

Par exemple, si la taxe foncière (commune et intercommunalité) sur les terres agricoles louées est de 130 €, lorsque le bail met à la charge du fermier 20 % de ces taxes, le bailleur devra déduire du montant du fermage : $130 \times [(30-20) \times 1,43] \% = 130 \times 14,30 \% = 18,59 \text{ €}$

Lorsque la part de taxe du fermier est supérieure à 30 %, celui-ci « rembourse au bailleur une fraction de la taxe foncière sur les propriétés non bâties égale à la différence de ces deux pourcentages multipliée par 1,43 ».

Gwénola Lesné

gwenola.lesne@bretagne.chambagri.fr



Ideogram (IA)



EN SAVOIR PLUS

**Art. L415-3 du Code rural
et de la pêche maritime modifié :**

<https://www.legifrance.gouv.fr>

Témoignage de Charline Campion

LE SUIVI NOUVEL EXPLOITANT POUR PRENDRE DU RECUL

Le Suivi Nouvel Exploitant (SNE) est une initiative de la Chambre d'agriculture de Bretagne pour les jeunes agriculteurs accompagnés dans le cadre du pack installation. Ce suivi, proposé durant la deuxième année d'installation, permet de faire un point d'étape sur l'installation. Il se déroule sous forme de rendez-vous terrain avec un conseiller technique ou d'entreprise. Charline, installée depuis 2022 en maraîchage diversifié et poules pondeuses en vente directe, partage son expérience du SNE.

AMÉLIORER ET CRÉER DU LIEN

« L'échange a permis d'analyser mes ateliers selon différents critères techniques, économiques et financiers. C'était l'occasion

de renforcer mes liens avec la Chambre d'agriculture et d'envisager de nouvelles idées pour mon exploitation. Le SNE a validé le besoin d'améliorer mon organisation du travail et l'accueil du public. J'ai été orienté vers le service circuits courts de la Chambre d'agriculture et je prévois d'adhérer au réseau Bienvenue à la Ferme pour bénéficier d'un accompagnement et échanger avec d'autres agriculteurs. » Le SNE est une opportunité précieuse pour les jeunes agriculteurs pour prendre du recul et se projeter dans l'avenir avec confiance. Il contribue à la pérennité des installations en agriculture.

Stéphanie Prat

stephanie.prat@bretagne.chambagri.fr



S'INSTALLER

Côtes-d'Armor :
Cécile Tatibouet, 02 96 79 21 45
Ille-et-Vilaine :
Céline Ottogali, 02 23 48 29 90
Finistère :
Blandine Bégoc, 02 98 52 48 05
Morbihan :
Aurélien Gautier, 02 97 46 59 02

Suite du témoignage de Renaud*, jeune agriculteur

ÊTRE ACCOMPAGNÉ POUR REBONDIR

Faisant face à des difficultés de nature diverse depuis son installation, Renaud a sollicité le dispositif « Réagir » pour être accompagné.

Sur les préconisations de la conseillère de la Chambre d'agriculture, Renaud a participé à la session « continuer ou se reconverter ». « Cette formation a été **une bulle d'oxygène**. L'ambiance, sans jugement, pleine de bienveillance, m'a permis de parler librement. J'ai rencontré des personnes encore plus touchées que moi par les soucis sur leur ferme; ce qui m'a permis de prendre du recul, de déculpabiliser et de reprendre confiance. » Cette formation a permis à Renaud de **faire des choix conformes à ses valeurs**, sa passion pour l'élevage laitier et sa loyauté envers ses partenaires. Compte tenu du montant de la dette,

Renaud a initié l'ouverture d'une procédure collective. « J'ai donc fait le choix d'ouvrir un redressement judiciaire pour me donner une chance de poursuivre mon activité d'éleveur. J'ai pris contact avec un avocat et la requête a été déposée au tribunal judiciaire. Aujourd'hui, l'exploitation est en période d'observation pour un an. Ce n'est pas gagné. Je doute encore, notamment sur la viabilité de mon système. Un prévisionnel est en cours d'élaboration avec la conseillère Réagir, en vue de bâtir un plan de redressement sur 15 ans. »

Myriam Gonidec

myriam.gonidec@bretagne.chambagri.fr

**paru dans le mag 26.*

Renaud est un prénom d'emprunt



Adobe Firefly (IA)



CONTACTS

reagir56@bretagne.chambagri.fr

reagir22@bretagne.chambagri.fr

reagir29@bretagne.chambagri.fr

reagir35@bretagne.chambagri.fr

Parlons-en

DES INDIVIDUS AU CŒUR DES ENTREPRISES

Yves* et sa sœur Solange sont en Gaec depuis 30 ans et témoignent d'un duo qui fonctionne bien. « On a pu avoir des moments difficiles, mais on a toujours réussi à s'arranger ». Un changement s'annonce puisque Benjamin, le fils de Solange les rejoint dans le Gaec afin de préparer la transmission. Dans le cadre de son parcours à l'installation, Benjamin et ses futurs associés se voient proposer une formation portant sur les relations humaines. Yves est dubitatif. « Heureusement que cela ne tombe pas en plein boulot, qu'est-ce qu'on va bien pouvoir faire pendant toute la journée assis sur notre chaise! » C'est pourtant réjouissant que l'on retrouve le trio à l'issue de la formation. « J'ai compris plein de choses sur notre manière de fonctionner avec Solange », témoigne Yves. Solange va

plus loin : « J'aurais aimé suivre ce genre de formation plus tôt, nous n'aurions sûrement pas fait les mêmes choix sur l'entreprise si nous avions pris en compte nos envies dans notre raisonnement économique ».

Yves et Solange découvrent ainsi que l'accompagnement en relations humaines ne concerne pas que la gestion des mésententes, mais permet également de mieux réfléchir à l'orientation que l'on souhaite donner à son entreprise en mettant l'individu au cœur de la structure.

Laurence Le Guen

Laurence.leguen@bretagne.chambagri.fr

**Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.*



Gajus - stock.adobe.com



ÊTRE ACCOMPAGNÉ

La Chambre d'agriculture propose des accompagnements réalisés par des experts en relations humaines.

Contact : 02 97 28 31 46

Trouver un repreneur avec le Répertoire Départ Installation

« NOUS AVONS ABORDÉ CETTE DÉMARCHE AVEC SÉRÉNITÉ »

Fin 2024, Nathalie et Philippe Jégo ont transmis leurs trois poulaillers en repro volailles de chair situés à Plaintel dans les Côtes-d'Armor. Ils témoignent ici de leur expérience.

Nathalie et Philippe Jégo (57-58 ans) ont dû envisager prématurément leur arrêt d'activité pour des raisons de santé, peu de temps après la période de Covid. Suite à un échange avec leur centre de gestion, ils ont pris contact avec la Chambre d'agriculture.

« Nous avons abordé cette démarche avec sérénité. Avec 3000 m² de poulailler en repro, notre activité devenait trop fatigante. Malgré cela, nous avons toujours fait le choix d'entretenir nos bâtiments et d'automatiser au maximum. Nous ne savions pas combien de temps allait prendre notre recherche. Nous voulions vendre également notre maison d'habitation. Karl Pierret, le conseiller transmission du secteur, est venu en 2022. Nous ne connaissions pas le Répertoire Départ Installation. Une annonce a été publiée. Nous avons aussi participé à une formation "Trouver un repreneur" proposée par la Chambre d'agriculture. C'était intéressant de s'entraîner à recevoir des candidats, de prendre conscience des atouts de notre exploitation et de rencontrer d'autres cédants dans notre cas.

« LE PREMIER A ÉTÉ LE BON »

La période n'était pas évidente, car dans les premiers mois qui ont suivi la publication, nous n'avons eu aucun contact ; il y avait la grippe aviaire. Mais nous avons confiance, car notre outil était viable et fonctionnel. Ce n'est qu'au bout de quelques mois que les choses



Pour Philippe et Nathalie, la recherche d'un repreneur s'est bien passée.

« Entretenir nos bâtiments comme si nous devions continuer »

se sont débloquentes. Nous n'avons pas eu beaucoup de visites : seulement 4, mais en fait le premier a été le bon. Pour un repreneur, notre élevage, c'était

du 'clé en main'. Et nous n'avons jamais rien caché. Ensuite, tout a été fluide. Le couvoir a suivi en proposant un contrat intéressant. Nous avons mis en place un tuilage via du salariat et du parrainage, car notre repreneur ne connaissait pas la production.

Notre crainte à ce moment-là était que le parrainage n'aille pas jusqu'au bout, mais nous avons signé un compromis avant. Au final, tout s'est bien enchaîné. » Aujourd'hui, Nathalie a trouvé un travail salarié en restauration et commerce. Avec son mari, ils ont acheté une maison et ont quitté le siège d'exploitation.

Valérie Lavorel

valerie.lavorel@bretagne.chambagri.fr



Parole d'expert

Karl Pierret,
conseiller transmission

« En tant que cédant, si vous cherchez un repreneur, il faut d'abord être prêt dans votre tête. Transmettre son exploitation, ce n'est pas juste une affaire de chiffres ou de bâtiments, c'est un vrai projet qui se construit. Il faut s'informer, se fixer une échéance, clarifier ce que l'on veut, identifier les atouts et les points faibles de son outil de travail. Sans cela, les premières visites peuvent être mal vécues, parfois même décourageantes. Mais rencontrer des candidats peut aussi faire avancer la réflexion.

Dans certaines filières, les porteurs de projet sont rares. Il est donc crucial d'accueillir chaque candidat dans les meilleures conditions : une offre claire, une communication transparente et des éléments concrets pour bâtir un projet d'installation solide.

À la Chambre d'agriculture de Bretagne, nous accompagnons les cédants au cas par cas. Nous abordons tous les aspects : production, foncier, logement, valeurs, projet de vie. L'enjeu, c'est d'anticiper pour ouvrir la voie à une transmission réussie. »



VOS FORMATIONS La sélection du mois

22 – Enregistrer vos interventions culturelles pour assurer leur traçabilité avec MesParcelles
Pour vous rassurer sur la conformité réglementaire de vos saisies et gagner en efficacité lors de vos enregistrements.
Plérin, le 9 septembre 2025
Anaïs Charneau - 02 96 28 99 40
rose-marie.bazile@bretagne.chambagri.fr

29 – L'autonomie fourragère sur mon exploitation : découverte [MAEC 23-27]
Pour accompagner vos engagements MAEC 2023-2027 et respecter le cahier des charges durant les 2 premières années d'engagement.
Morlaix, le 9 septembre 2025
Isabelle Pailler – 02 98 88 97 60
carine.salou@bretagne.chambagri.fr

35 – Initiation à la médiation par l'animal
Secteurs sociaux, handicap et gérontologie : offrez une expérience apaisante sur votre ferme.
Rennes, le 15 septembre 2025
Marie-Paule Fouquin – 02 96 79 22 25
nathalie.beuve@bretagne.chambagri.fr

56 – Réduire la pénibilité du travail en production laitière
Identifiez des leviers pour préserver votre santé et assurer la durabilité de votre production jusqu'à la transmission de votre outil.
Pontivy, le 1^{er} septembre 2025
Daniel Flohic - 02 97 28 31 30
estelle.jouanny@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics
TOUTES LES FORMATIONS pour vous et vos salariés sur notre site web :

www.formation-agriculteurs.com/

ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Différents accompagnements sont possibles : visite, rédaction d'annonce, accompagnement de visites avec des candidats, dossier de présentation de votre exploitation, plan d'action pour conduire votre transmission, rédaction de protocole, évaluation de l'entreprise, stage de parrainage...

Pour connaître le nom du conseiller transmission de votre secteur, contactez Anne Dugué au 02 23 48 27 55 ou 06 30 69 56 14 ou Emmanuelle Trémel au 02 97 46 22 81 ou 07 88 34 56 19



LE RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

Vous cherchez une exploitation, un associé, un repreneur :

<https://www.repertoireinstallation.com/>



Les exportations bretonnes vers les États-Unis

TRUMP : LA GUERRE DES TAXES EST DÉCLARÉE !

Après avoir réintégré la Maison Blanche, Trump augmente les droits de douane tous azimuts. L'Europe et la France ne sont pas épargnées. L'agroalimentaire s'inquiète de ce chaos. Mais de nouvelles opportunités seront à saisir sur les marchés mondiaux.

Depuis son investiture le 20 janvier dernier, le Président Trump met en œuvre la politique commerciale protectionniste qu'il avait annoncée lors de la campagne présidentielle. Les taxes mises en place sont spécifiques et ciblées par pays et par produits.

LES ÉTATS-UNIS, UN PARTENAIRE PARTICULIER

L'Union européenne est dépendante du marché américain. En 2024, 68 % des exportations européennes concernaient des machines, des véhicules et des produits chimiques. L'Allemagne, en pointe dans ces secteurs, semble être la plus vulnérable face aux chocs de la politique commerciale de Trump. En France, la filière la plus à risque est celle des vins et spiritueux. Elle représente les deux tiers de nos exportations alimentaires vers les États-Unis. Malgré les turbulences commerciales à venir, cette destination est un indispensable à préserver dans le portefeuille client des entreprises. Première puissance économique mondiale, les États-Unis se distinguent avec une population à fort pouvoir d'achat et une croissance économique vigoureuse. Reconnus pour leur qualité, les produits français sont bien implantés et occupent une position privilégiée sur les segments milieu et haut de gamme.



Entre menaces et sanctions, Donald Trump met en œuvre une politique commerciale protectionniste.

Natilyn Hicks, Unsplash

Filières agri-
agro bretonnes :
113 millions
d'euros
menacés
par les taxes
américaines.

MENACE SUR L'ÉCONOMIE BRETONNE

Avec un courant d'affaires de 700 millions d'euros en 2023, les États-Unis représentent 5,5 % des exportations bretonnes tous secteurs confondus. C'est une part significative des débouchés pour environ 250 entreprises bretonnes exportant outre-Atlantique qui pourrait se voir mise en difficulté par la hausse des droits de douane américains.

Concernant les filières agricoles et agroalimentaires bretonnes, le flux commercial était de 113 millions d'euros en 2024 vers ce pays. Sur les 5,4 milliards d'euros exportés par ces filières, les États-Unis ne représentent donc que 2 %.

LÉGUMES ET BISCUITERIE EN PREMIÈRE LIGNE

Ainsi, les données statistiques des douanes régionales mettent en évidence une dépendance significative au marché américain sur deux filières : **les biscuits, pains et pâtisseries** dont 10 % des exports totaux sont à destina-

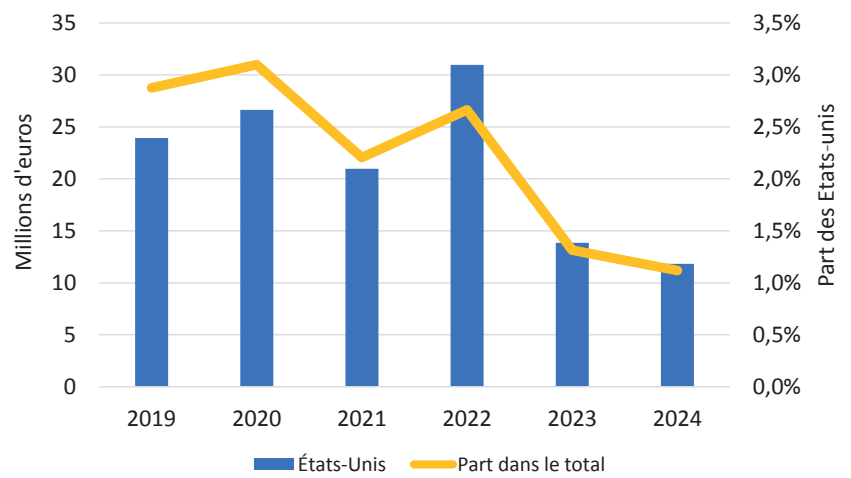
tion des États-Unis (jusqu'à 12,75 % pour les pains, pâtisseries et viennoiseries fraîches); **les légumes et préparations à base de fruits et légumes** dont 6,25 % des exports totaux sont à destination des États-Unis. Au sein de cette catégorie, les jus de fruits et légumes sont particulièrement à risque puisque ce taux avoisine les 30 %. Alors que les produits laitiers sont classés parmi les filières les plus menacées au niveau européen avec les vins et spiritueux, cela ne se ressent pas en Bretagne [graph.]. En effet, les entreprises bretonnes se désengagent de ce marché depuis quelques années.

LES ENTREPRISES VONT ÊTRE BOUSCULÉES

Dans un contexte économique déjà compliqué, cette guerre commerciale va perturber un peu plus les fondamentaux des marchés mondiaux. Les produits moins vendus aux États-Unis vont se déplacer ailleurs : ils risquent de saturer les autres marchés et de tirer les prix vers le bas. La concurrence s'annonce rude pour les entreprises européennes. Il faudra faire preuve d'agilité pour saisir les opportunités à venir!

Delphine Scheck
delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr

Exportations bretonnes agricoles et agroalimentaires vers les États-Unis en 2024. (Source: Douanes régionales)		
	Exportations 2024 (€)	Part du marché des États-Unis (%)
Viandes	1 576 623	0,10
Produits laitiers, fromages, glaces, laits infantiles	11 888 919	0,98
Produits de la pêche/préparations à base de poisson	2 656 150	0,91
Biscuits, pains et pâtisseries	24 385 251	10,09
Légumes et préparations à base de fruits et légumes	23 389 098	6,25
Total y compris boissons	113 374 776	2,08



Les exportations bretonnes de produits laitiers vers les États-Unis sont en perte de vitesse.

Source : Douanes au 25/02/2025

**POUR EN SAVOIR PLUS**

En vidéo, à l'occasion du CFIA :



Blog AgriEco :

<https://blog-eco-bzh.chambres-agriculture.fr/>

 **Des opportunités face aux taxes américaines**

En cas de surtaxation des exportations européennes par les États-Unis, une baisse des ventes sur ce territoire serait inévitable. D'autres marchés tout aussi rentables pourraient compenser cette baisse. Ces débouchés stratégiques permettraient également aux exportateurs de diversifier leurs clients et de réduire leur dépendance au marché états-unien.

Les accords commerciaux négociés par l'Union européenne pourraient être un tremplin qui permettrait aux filières agricoles et agroalimentaires bretonnes de rebondir. La modernisa-

tion des accords avec le Mexique et le Chili vient tout juste de se terminer. Le timing est idéal pour bénéficier d'un accès facilité à ces marchés.

Autre exemple : l'accord avec le Canada. Il a permis d'améliorer l'excédent commercial par trois entre 2017 et 2023. La dynamique engagée ne demande qu'à être poursuivie. Enfin, alors que la résistance s'organise pour empêcher la ratification de l'accord avec le Mercosur, la guerre commerciale avec les États-Unis ne pourrait-elle pas faire changer d'avis les plus réfractaires ?

L'irrigation bretonne dans un contexte de changement climatique

La Bretagne est l'une des régions phares en production de légumes frais et de transformation. L'intensification des sécheresses et la hausse des températures incitent les producteurs à développer l'irrigation, nécessitant l'engagement des filières, élus et techniciens.



Pilote du dossier : Ninog Maréchal, ninog.marechal@bretagne.chambagri.fr

Aujourd'hui en Bretagne

Les défis de la gestion de l'eau

Après 30 ans de politiques de l'eau centrées sur la qualité de l'eau, on assiste actuellement à la montée en puissance de l'enjeu de la gestion quantitative dans les politiques publiques.



L'enjeu de restauration et de préservation de la qualité de l'eau a été au cœur des préoccupations régionales.

En 1992, la loi sur l'eau a instauré un système de planification globale de la ressource avec les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Sage) à l'échelle de chaque entité hydrographique cohérente. Depuis, la législation a évolué, notamment avec la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006, visant l'atteinte du « bon état écologique des eaux » d'ici 2027.

Le plan national d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau définit 53 mesures, dont une réduction de 10 % de la consommation d'eau d'ici 2030. Ce plan s'articule autour de cinq axes : accélérer la sobriété, améliorer la disponibilité de la ressource (fuites, stockage, approvisionnement), prévenir les pollutions, améliorer la gouvernance de la gestion de l'eau, mettre en œuvre une tarification adaptée, prévenir les épisodes de sécheresse et enfin mieux répondre aux crises.

ÉQUILIBRER BESOINS ET RESSOURCES

Pour restaurer et préserver l'équilibre « besoins-ressources » en eau des territoires, les Commissions locales

de l'eau (CLE), instances de gouvernance des SAGE, réalisent des études pour comprendre le fonctionnement hydrologique de leur bassin versant. Elles établiront les besoins nécessaires au bon état écologique des milieux aquatiques et le volume de prélèvement d'eau envisageable pour tous les usages (eau potable, agriculture, industrie). En intégrant une étude climatique, la CLE pourra proposer aux acteurs locaux une répartition des prélèvements d'eau en période de basses eaux, phase critique pour les milieux aquatiques. [graph.]

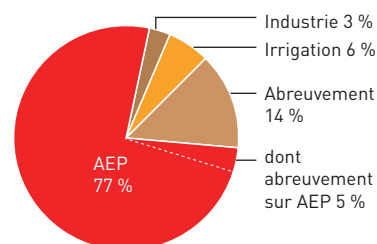
En Bretagne, la restauration et la préservation de la qualité de l'eau ont été au cœur des préoccupations régionales, avec un arsenal conséquent de politiques contractuelles et réglementaires. Pour conforter ces résultats, il est désormais essentiel de renforcer l'expertise pour sécuriser l'accès à une ressource en eau adaptée à l'agriculture.

Caroline Cornet

caroline.cornet@bretagne.chambagri.fr

Part relative de chaque usage préleveur

Moyenne 2015-2017



Estimation réalisée dans le cadre de l'étude sur la gestion quantitative de la ressource en eau en Bretagne (Dreal 2021), à partir des effectifs animaux et des références de consommation par animal + prélèvements déclarés pour l'irrigation plein champ et estimations pour les autres cultures irriguées (sous abris).

AEP = alimentation en eau potable

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE

Stratégie sur la gestion quantitative de l'eau en Bretagne :



■ Dossier : L'enjeu de l'irrigation



En Bretagne, les cultures subissent les effets de l'évolution climatique.

L'agriculture bretonne en quête de pérennité

Faire face à l'évolution du climat

Sécheresses, excès d'eau et adaptation des cultures : les agriculteurs bretons doivent repenser leurs pratiques pour préserver l'eau et garantir la pérennité de leurs exploitations.

En Bretagne, les évolutions climatiques bouleversent l'agriculture. Les sécheresses plus fréquentes, la modification du régime des pluies et la hausse des températures impactent directement les cultures et l'élevage. Les périodes estivales de stress hydrique prolongées ou les hivers très humides fragilisent aussi bien les cultures spécialisées, fourragères et céréalières.

CLIMATVEG ET FERMADAPT

Face à ces défis, les projets Climatveg et Fermadapt ont développé des outils d'analyse pour vous accompagner. Grâce à des indicateurs agroclimatiques basés sur les projections climatiques, ils permettent d'anticiper les impacts futurs. Ces indicateurs sont disponibles en ligne sur le site Agriclim, et également sous forme de cartographies réalisées par le laboratoire du LETG. Ces travaux mettent en évidence l'augmentation des jours de sécheresse et la nécessité de

revoir les pratiques agricoles.

Des fiches d'analyses de risques par filières sont disponibles sur les pages Internet de ces projets, détaillant les impacts spécifiques à chaque production pour mieux comprendre les aléas et se projeter dans le climat futur.

ADAPTER LES PRATIQUES

Face à ces défis, l'optimisation de l'eau devient essentielle. Maintenir la matière organique dans les sols, développer l'agroforesterie et mieux couvrir les sols permet de préserver l'humidité. L'introduction de variétés adaptées, la précocité, le pilotage économe des apports d'eau, les décalages de semis et la diversification des cultures seront autant de leviers avérés pour maintenir la rentabilité et la résilience des exploitations bretonnes.

Marion Hassenforder

marion.hassenforder@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

Retrouvez des fiches leviers et des exemples de trajectoires d'adaptation par d'autres exploitants bretons.

Climatveg :

<https://tinyurl.com/climatveg>

Fermadapt :



Agronomie

L'agriculture au centre du grand cycle de l'eau

La végétation, qu'elle soit naturelle ou cultivée, consomme de l'eau pour croître. La transpiration des plantes permet la circulation de la sève et l'accomplissement des processus physiologiques.

L'eau, essentielle à la croissance des plantes, provient principalement du sol via les racines. Cette réserve est alimentée par les pluies, qui, en retournant dans l'atmosphère, génèrent de nouvelles précipitations, bouclant ainsi le cycle de l'eau.

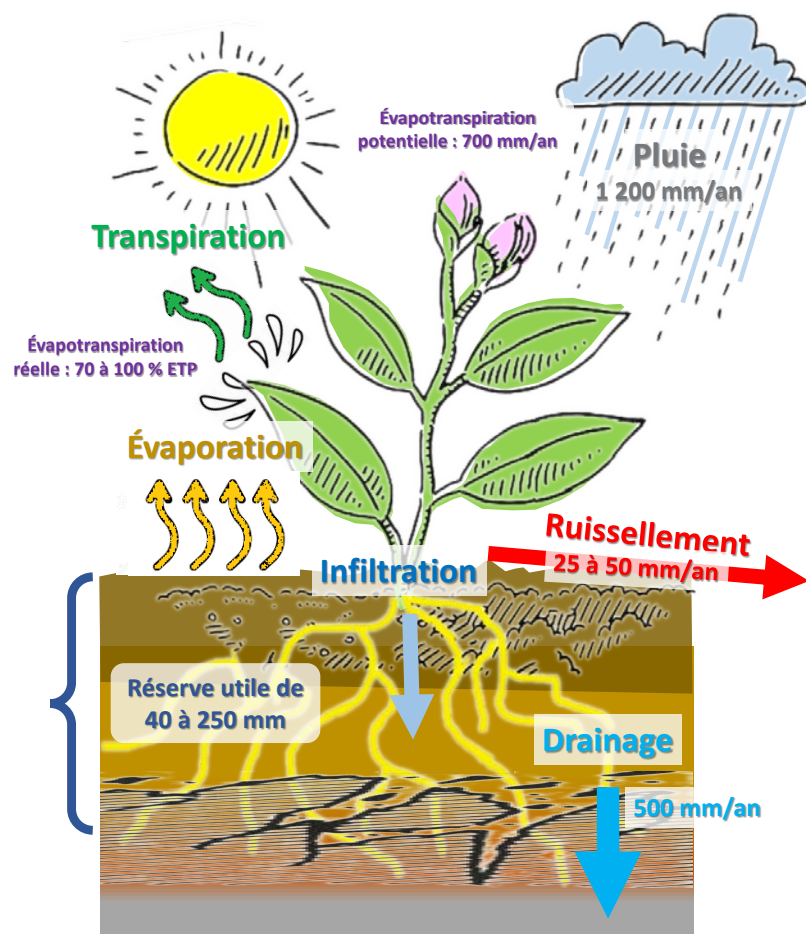
Lorsque le sol est saturé, l'excédent d'eau alimente les nappes phréatiques et le réseau hydrographique par drainage ou ruissellement. Ces masses d'eau sont cruciales pour la biodiversité aquatique et d'autres fonctions, soulignant l'interdépendance entre la gestion agronomique de l'eau et les besoins sociétaux.

Bien que le volume total des précipitations n'ait guère évolué, la demande climatique en évapotranspiration (ETP) a augmenté. En Bretagne, l'ETP annuelle est passée de 690 mm à 770 mm en trente ans, soit une augmentation de 12 % des besoins en eau pour la végétation.

Les cultures prélèvent l'eau du sol, nécessitant que les pluies le réalimentent. Cependant, 25 à 50 mm de pluies ruissellent souvent directement vers le réseau hydrographique, causant parfois une érosion néfaste. Des pratiques agronomiques peuvent améliorer la structure du sol, réduire l'évaporation et optimiser les successions culturales.

RECHARGE DES NAPPES

Réduire le stress hydrique estival accélère le drainage automnal,



augmentant ainsi la recharge des nappes. Par exemple, l'irrigation d'une culture de légumes peut se traduire par un supplément de drainage. De même, détruire un couvert plus tôt en fin d'hiver limite l'évapotranspiration et augmente la recharge printanière des nappes.

Bien que l'agriculture soit souvent perçue comme une grande consommatrice d'eau, de bonnes pratiques peuvent préserver cette ressource.

La destruction précoce d'un couvert peut, par exemple, augmenter la lame drainante de 50 mm, soit 500 m³/ha. Sur 20 ha, cela représente 10 000 m³ de plus pour recharger la nappe. Considérer l'agriculture comme pro-

ductrice d'eau peut sembler paradoxal, mais la majorité de l'eau alimentant les nappes et le réseau hydrographique provient du drainage des terres agricoles ou des espaces naturels. En moyenne, la lame drainante sous une prairie ou un espace naturel est inférieure de 250 m³/ha à celle sous une parcelle de grandes cultures. Cela représente 10 000 m³ pour 40 ha de cultures ou plus de 2 millions de m³ pour un bassin versant moyen de 400 km².

Daniel Hanocq

Daniel.hanocq@bretagne.chambagri.fr

■ Dossier : L'enjeu de l'irrigation



Une retenue alimentée par les eaux de ruissellement hivernales.

Breizh irrigation

L'accès à l'eau : un levier d'adaptation

La fragilisation des filières face au climat interroge les acteurs du territoire. Le syndicat Breizh irrigation travaille sur l'accompagnement des agriculteurs pour accéder à la ressource en eau.

De nombreux leviers agronomiques permettent de préserver l'humidité des sols en période sèche. Pourtant, la Bretagne subit des stress hydriques de plus en plus intenses, incitant au développement de l'irrigation. La création de retenues collinaires, encadrée par la Loi sur l'Eau et diverses réglementations locales, implique des

démarches longues et complexes pour les porteurs de projets. Ces démarches visent à assurer la bonne intégration des ouvrages dans leur environnement.

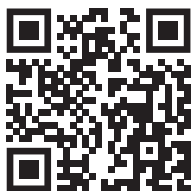
Après quatre ans d'existence, Breizh Irrigation affirme sa présence en Bretagne en défendant l'accès à l'irrigation. Grâce à un travail mêlant technique et médiation, le syndicat ambitionne de voir émerger 5 à 6 projets de retenues par an.



POUR ALLER PLUS LOIN

Conseil en irrigation : 06 58 20 81 00

Retour sur la journée
Breizh irrigation :



ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Face au changement climatique et aux difficultés de mise en œuvre des projets, Breizh Irrigation et la Chambre d'agriculture de Bretagne renforcent leur appui, accompagnant les porteurs de projet de l'idée à la réalisation.

Ninog Maréchal

ninog.marechal@bretagne.chambagri.fr



Il a dit

Jean-Pierre Vallais,

Président de Breizh Irrigation

« Au sein du syndicat, nos productions et nos filières sont très diversifiées avec des problématiques variées. Mais s'il y a bien un sujet où on peut parler à l'unisson c'est celui de l'accès à l'eau et l'évolution du climat. Afin de faire face à nos besoins en irrigation, nous souhaitons développer le stockage hivernal grâce aux retenues collinaires. En complément des leviers agronomiques, l'irrigation d'appoint est un réel moyen d'adaptation pour sécuriser nos cultures. Cependant, pour se lancer dans la création d'une retenue, les porteurs de projet font face à des contraintes administratives et réglementaires importantes. C'est là que notre syndicat a toute son utilité en mettant à disposition les moyens humains nécessaires pour venir en appui aux agriculteurs. Le syndicat est composé de la plupart des Organisations de Producteurs bretonnes, ce qui nous permet d'être visible sur tout le territoire et d'avoir des positions communes dans les différentes instances. »

Paroles d'experts

Les outils de gestion de l'eau

L'eau est une ressource rare et nécessite une gestion raisonnée tout au long de l'année. Pour ce faire, plusieurs outils ont été testés chez les producteurs bretons.

Net-Irrig : le bilan hydrique en ligne.

C'est un outil accessible aussi bien aux techniciens qu'aux agriculteurs. Grâce à un système d'abonnement, ce logiciel permet de suivre l'évolution du stock d'eau dans le sol et de préconiser des apports au plus près des besoins réels de la culture. Conçu initialement pour les grandes cultures, Net-irrig intègre au fil des mises à jour de plus en plus de cultures spécialisées. Les abonnements varient entre 250 € et 500 € HT.

Pour évaluer la disponibilité de l'eau dans le sol pour les plantes, il existe deux grands types de sondes sur le marché : les capacitatives et les tensiométriques. Cet investissement est éligible à des aides*.

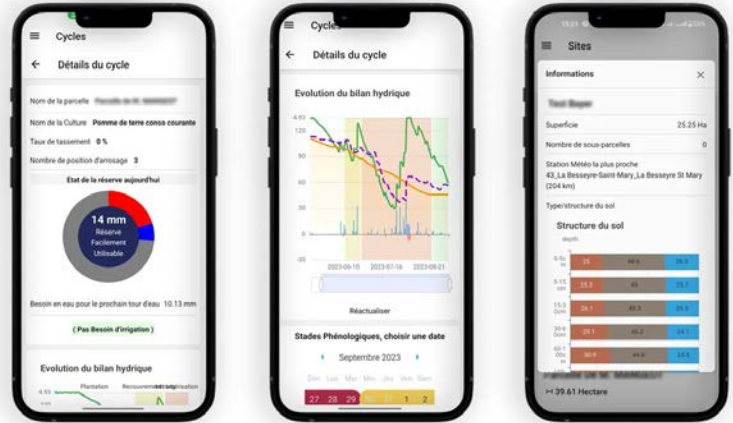
Sonde capacitive : leur capteur est précis et permet d'apprécier la compaction du sol par horizon. Toutefois, son utilisation nécessite un étalonnage et son coût est relativement élevé, aux alentours de 1500 €.

Sonde tensiométrique : ce type de sonde est particulièrement pratique sous abris et présente un coût plus abordable, environ 400 € pour le kit. En revanche, elle est moins précise en cas de stress hydrique important et nécessite l'installation de 3 à 6 sondes pour un suivi efficace.

Ninog Maréchal

ninog.marechal@bretagne.chambagri.fr

**Aide aux investissements en exploitations pour la protection contre la sécheresse : <https://tinyurl.com/aide-irrigation>*



L'application Net-irrig permet le pilotage de l'irrigation à partir de votre smartphone.



Il a dit
Vincent Salou,
conseiller cultures légumières (29)

« Net-Irrig a été testé en 2024 sur une parcelle de carottes. L'irrigation a été réalisée par l'agriculteur selon ses habitudes, dans le but de vérifier si ses pratiques coïncidaient avec les recommandations de l'outil. L'essai s'est révélé concluant. Le logiciel a préconisé les mêmes volumes d'eau et périodes d'irrigation que ceux appliqués. Cette année, de nouveaux essais en carottes sont reconduits notamment en parcelles sableuses. Cet outil peut être combiné à du matériel d'irrigation tel que les canons intelligents qui proposent des variations d'arrosage afin d'économiser encore plus la ressource. »



Elle a dit
Mathilde Bodiou,
conseillère cultures légumières (22)

« L'outil Net-Irrig a été utilisé dans le secteur de Paimpol sur une parcelle de pommes de terre. Même si les simulations ont été réalisées en fin de saison, les recommandations d'irrigation ainsi que la reconstitution de la réserve utile du sol se sont avérées cohérentes avec les observations de terrain. L'outil semble donc particulièrement pertinent pour les producteurs qui prennent le temps de l'utiliser. Cette année, six parcelles seront suivies de l'aide du logiciel. »

**LE LOGICIEL
NET-IRRIG**

[https://seabex.com/
netirrig-by-seabex/](https://seabex.com/netirrig-by-seabex/)

Prairies bocagères

À LA DÉCOUVERTE DES POLLINISATEURS DU BOCAGE ARMORICAIN

Les prairies permanentes sont des habitats importants pour les insectes pollinisateurs.

L'université de Rennes réalise une étude sur les insectes pollinisateurs des prairies bocagères.

Les insectes pollinisateurs sont essentiels pour assurer la reproduction de nombreuses plantes sauvages et cultivées. La pollinisation est ainsi une composante essentielle du rendement de nombreuses cultures comme le colza, le trèfle, les pommes et les poires. La connaissance des populations de pollinisateurs et leur dynamique est donc importante pour assurer et maintenir le service de pollinisation apporté par ces insectes. Or, pour se développer, ceux-ci ont besoin de ressources florales et de

sites de nidification tout au long de l'année, fournis entre autres, par les prairies permanentes du bocage. Ces prairies sont donc des habitats cruciaux pour assurer le maintien des pollinisateurs dans le bocage armoricain.

Prélèvements
en 2025 sur
60 prairies

ÉTUDE DES POLLINISATEURS DU BOCAGE

Au sein de l'université de Rennes, l'étude des pollinisateurs en milieu rural fait l'objet d'une thèse de doctorat. Les objectifs sont multiples. Il s'agit d'une part de mieux connaître les pollinisateurs des milieux bocagers et, en particulier, ceux présents au sein des prairies permanentes, et d'autre part, de comprendre le lien entre le paysage (sa structure, sa composition), les pratiques agricoles, et ces communautés d'insectes. Pour cela, l'étude s'appuie sur la Zone Atelier Armorique. Ce dispositif de recherche a pour objectif de mener des études à long terme en sciences de l'environnement en lien avec les acteurs du territoire, et dispose de nombreuses bases de données concernant entre autres le paysage, la biodiversité et

le climat. Le travail se fait en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Bretagne. L'étude prend place au sein du bassin versant du Couesnon. Les échantillonnages ont lieu en 2025 sur 60 prairies permanentes fauchées ou pâturées avec l'accord des agriculteurs et agricultrices qui en assurent la gestion et le maintien dans le temps. L'échantillonnage des pollinisateurs s'effectue à l'aide de coupelles colorées (blanches, bleues et jaunes) fixées sur un piquet et placées en bordure des prairies pendant 24 heures. Des échan-

tillonnages ponctuels au filet sont également prévus afin de caractériser le lien entre fleurs visitées et pollinisateurs.

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

Les résultats permettront d'estimer l'abondance et la diversité des pollinisateurs en milieu bocager et d'évaluer le rôle du paysage et des pratiques sur leur diversité. Un retour aux agriculteurs et agricultrices sera fait à partir de 2026 sous la forme de plaquettes personnalisées présentant

les données collectées dans leurs prairies. L'objectif est également de proposer un Webinaire présentant les résultats du projet à destination des conseillers et acteurs de la profession agricole ainsi qu'aux agriculteurs intéressés.

Hugo Fabre, Université de Rennes

hugo.fabre@univ-rennes.fr

Contact Chambre d'agriculture de Bretagne :

laurence.albert@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

Laboratoire Ecobio de l'université de Rennes :

<https://ecobio.univ-rennes.fr/>

Zone Atelier Armorique (CNRS) :

<https://oseren.univ-rennes.fr/za-armorique>



LES INSECTES POLLINISATEURS

Parmi les insectes qui contribuent à la pollinisation, l'abeille domestique vit en colonie et c'est la seule espèce qui produit du miel. Son comportement social et la taille de ses colonies font figure d'exceptions dans le grand groupe des abeilles. En effet, il existe en France métropolitaine près de 1 000 espèces d'abeilles (983 selon la dernière mise à jour de 2025), qui jouent un rôle

clé dans la reproduction des plantes sauvages et cultivées. Ces espèces sont pour la plupart solitaires, nichent dans le sol, et une femelle s'occupe d'une dizaine de larves environ. L'une d'entre elle est illustrée en photo 1. En plus des abeilles, certaines mouches comme les syrphes (photo 2), ont également un rôle important pour la pollinisation de nombreuses plantes à fleurs.



Photo 1 : Les longs poils aux pattes de cette abeille lui permettent de transporter le pollen de fleurs en fleurs.

Hugo Fabre



Photo 2 : Les syrphes, une famille de mouches, visitent une grande diversité de fleurs, contribuant à la pollinisation.

Hugo Fabre

Décideur en Entreprise Non Soumise à Agrément (DENSA)

COMMENT RENOUVELER MON CERTIPHYTO ?

Entre les décrets déjà parus et une loi toujours attendue, il est particulièrement difficile de s'y retrouver.

Les décrets successifs ont prolongé la plupart des Certiphytos Décideur en Entreprise Non Soumise à Agrément (DENSA). Pour autant, il reste nécessaire de se former dès maintenant. Faisons le point.

Jusqu'alors obligatoire pour renouveler le Certiphyto, le Conseil Stratégique Phytosanitaire (CSP) a été abrogé « dans sa forme actuelle » le 12 février 2024. En attendant sa réforme, le gouvernement a prolongé la validité des Certiphytos DENSA via plusieurs décrets publiés en 2024 et 2025. Ces évolutions, combinées à une loi encore en attente, rendent la situation difficile à suivre. Plusieurs cas existent. Il est essentiel de vérifier la date de fin de validité de votre certificat.

Si votre Certiphyto d'origine est échu

avant le 9 avril 2024 et que vous avez suivi une formation et fait une demande sur service-public.fr, la DRAAF vous enverra un certificat provisoire d'un an

Attention : ces dispositions sont susceptibles d'évoluer

par mail, sans autre démarche.

Si vous avez déjà reçu un Certiphyto provisoire de la DRAAF délivré en 2024, il est tacitement prolongé d'un an.

Si votre Certiphyto d'origine est échu entre le 10 avril 2024 et le 1^{er} mai 2025, il est automatiquement prolongé de deux ans. Si vous avez suivi une formation, votre demande reste « en cours » jusqu'à la promulgation de la loi.

Si votre Certiphyto d'origine est échu entre le 2 mai 2025 et le 1^{er} mai 2026, il est automatiquement prolongé d'un an. Là encore, les demandes effec-

tuées après formation resteront « en cours ».

Le CSP reste en vigueur tant que les textes ne sont pas officiellement publiés. La loi visant à le dissocier du Certiphyto est en cours d'examen parlementaire.

Si vous êtes exempté de CSP (en bio ou HVE) ou si vous l'avez déjà réalisé, il est important de transmettre rapidement l'attestation correspondante à la DRAAF. Cela permet de valider

vos Certiphyto pour 5 ans. Les cas évoqués ci-dessus concernent uniquement les exploitants n'ayant pas réalisé leur CSP et non exemptés.

Alexandre Pierre

alexandre.pierre@bretagne.chambagri.fr



VOS CONTACTS

Alexandre Pierre (coordinateur Régional) : 06 07 51 59 49

Gina Riboldi (35-22) :
06 08 30 81 18

Annwenn Donnard (29) :
06 50 88 27 35

Françoise Maheo (56) :
06 43 18 94 19



Les formations continuent

Lorsque la loi réformant le CSP sera adoptée, les décrets de prolongation en vigueur seront probablement abrogés.

Les exploitants n'ayant pas suivi la formation de renouvellement ou déposé leur demande sur service-public.fr pourraient alors être

en infraction.

Il est donc essentiel d'anticiper et de suivre la formation en fonction de la date de fin de validité de votre Certiphyto.

Attention, le nombre d'inscriptions étant susceptible d'augmenter, des délais d'attente sont à prévoir.



Tout savoir !

Le Certiphyto concerne tous les professionnels qui travaillent sur les produits phytosanitaires : utilisateurs, distributeurs et conseillers.

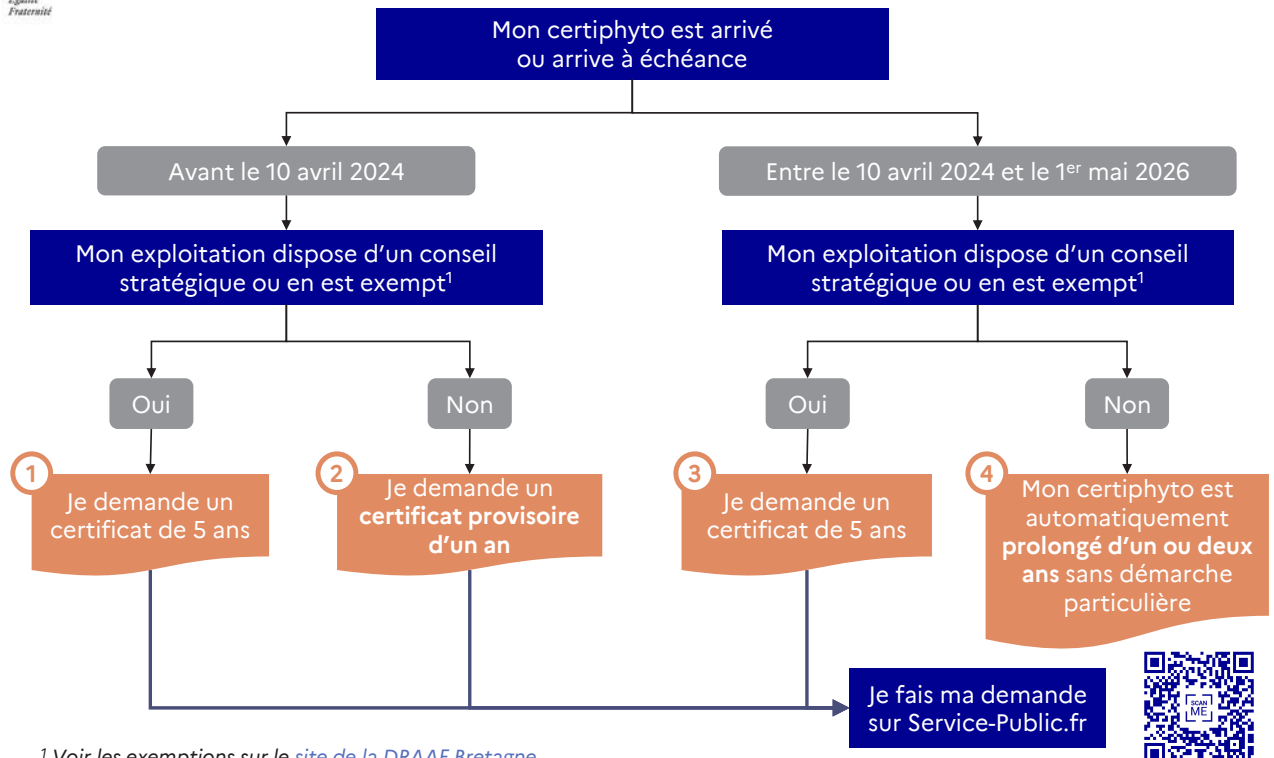
<https://tinyurl.com/draaf-certiphyto>



FICHE MÉMO Agriculteurs

25 mars 2025

Je souhaite acheter un produit phytosanitaire





Des chevreaux en engraissement sous une lampe chauffante.

Anicap

Valoriser la filière chevreau

UN ENJEU POUR NOS ÉLEVAGES

Le marché du chevreau reste timide, avec une viande peu connue du public. Des initiatives comme Cabri+ émergent pour valoriser la filière, via la promotion et l'engraissement à la ferme.

Le marché du chevreau très saisonnier concentre 33 % de sa production annuelle autour des fêtes de Pâques, et 9 % lors des fêtes de Noël. En effet, cette viande a plutôt une connotation « festive » ou est consommée dans certaines zones historiques et grandes métropoles. Néanmoins, ces bassins de consommation apparaissent insuffisants pour absorber la production annuelle puisque 60 % de la production part à l'export.

Le cours du chevreau est établi à 3,64 € par kilo vif en moyenne sur le chevreau engraisé à un mois. C'est le mode de production majoritaire. La commer-

cialisation est tournée vers la vente GMS et vers l'export. Les chevreaux naissants payés aux éleveurs ont une cotation entre 1 et 2 €/tête. Pour l'engraissement à la ferme avec vente en circuits courts, souvent 2 mois ou plus, les prix sont assez variables, autour de 16 à 18 €/kg en moyenne

vendus au consommateur.

Dans ce contexte, les abattages de chevreaux représentant 42 % de la production de viande caprine sont eux en recul de 5 % en volume en 2023, soit 2542 t en équivalent carcasse.

Les éleveurs cherchant des moyens de pallier un marché du chevreau moribond ont de plus en plus recours aux lactations longues, ce qui pourrait expliquer cette baisse significative d'abattage.

Le chevreau,
un marché
difficile

DES PERSPECTIVES À DÉVELOPPER

C'est dans ce cadre que plusieurs initiatives sont nées sur le territoire

français, notamment en Bretagne. En collaboration avec l'Idéle, un premier projet national nommé Valcabri nous a permis d'avoir des références techniques et économiques sur l'engraissement de chevreau. Nous sommes désormais sur **le programme Cabri+** qui cherche à développer l'engraissement à la ferme, en filière longue ou courte et à favoriser une meilleure valorisation de la viande de chevreau par les éleveurs.

Un petit groupe d'éleveurs bretons s'est réuni fin 2024, et grâce aux remontées terrain, des actions concrètes ont été proposées. Voici des exemples d'actions mises en place :

- Création d'une base de données interactive et accessible aux éleveurs sur les ateliers d'abattage, de découpe, de transformation présents en Bretagne ;
- Actions de promotion lors de salons ou de manifestations agricoles bretonnes ;
- Réflexion pour le développement d'une marque collective.

De bien belles perspectives pour cette filière qui devraient permettre de la faire connaître au plus grand nombre.

Juliette Bothorel

juliette.bothorel@bretagne.chambagri.fr



LE COÛT DE PRODUCTION D'UN CHEVREAU À LA FERME

Pour le coût de production, tout dépend du « type » de viande de chevreau dont on parle.

Pour le chevreau de 1 mois à destination de la filière longue engraisé à 10 kg vif, nous avons un prix de vente moyen de 3,64 € de kg vif comme dit ci-contre. En prenant en compte les charges de 16,63 € par tête et un temps de travail moyen de 40 minutes par chevreau sur la période, le prix de revient au kg vif pour un éleveur espérant se rémunérer 2 Smic est de 3,11 €. Plusieurs facteurs peuvent expliquer une bonne rentabilité (utilisation de lait postcolostral...) et au moins 60 % des éleveurs sur de l'engraissement à un mois gagnent 2 Smic/UMO.

Pour le chevreau de 2 mois ou plus à destination de la filière courte engraisé à 8,8 kg de carcasse (soit environ 18 kg de vif), nous avons un prix de vente moyen de 13,41 € du kg de carcasse. En prenant en compte les charges à 159 € par tête et un temps de travail moyen de 126 minutes par chevreau sur la période, le prix de revient au kg vif (pour un éleveur espérant se rémunérer 2 Smic) est de 17,39 €. Les facteurs de réussite sont ici plus tenus et tiennent principalement au temps d'engraissement (à plus de 4 mois, la rentabilité baisse) et au prix de vente pratiqué. Ce qui fait que moins de 20 % des éleveurs sur de l'engraissement en filière courte gagnent 2 Smic/UMO.



ALLER PLUS LOIN

- Projet valcabri :

<https://idele.fr/valcabri/>

- Projet Cabri+ :

<https://tinyurl.com/cabri-plus>



Des chevreaux en engraissement avec un seau multi tétines.

Anticap



La maîtrise des concentrés est un point clé dans l'obtention d'un bon revenu.

31 élevages conventionnels bretons suivis par le réseau Inosys

EFFICACITÉ DU SYSTÈME ET MAÎTRISE DES DÉPENSES FINANCIÈRES

Les résultats économiques dans le réseau Bovin Lait Inosys en Bretagne sont en diminution de 15 000 € par UMO exploitant en 2023-2024. L'analyse des écarts donne des clés d'optimisation économique d'une exploitation laitière.

Avec 673 400 litres de lait livrés sur 102 ha de SAU et 2,4 UMO totales, les fermes du réseau Lait Inosys breton sont plus grandes que la moyenne des exploitations bretonnes. Ces élevages ayant été choisis pour leur bonne performance économique, la moyenne de notre échantillon correspond au $\frac{1}{4}$ supérieur des centres de gestion.

L'efficacité du système de production est très bien optimisée avec un EBE avant les

Des systèmes laitiers efficaces

charges de main-d'œuvre « exploitants et salariés » (EBE avant main-d'œuvre) à 45 % du produit total ou 298 €/1 000 l de lait vendu. En enlevant les 86 €/1 000 l d'annuités, le Disponible Travail Autofinancement (DTA) est de 212 €/1 000 l. Ce critère permet de rémunérer la main-d'œuvre (salariés et exploitants), de se constituer une épargne de précaution et d'assurer une part d'autofinancement. En 2023-2024, avec 467 €/1 000 l de prix

du lait, le revenu disponible des éleveurs du réseau Inosys s'établit en moyenne à 57 400 €/UMO (unité de main-d'œuvre).

150 €/1 000 L D'ÉCART SUR LE DTA

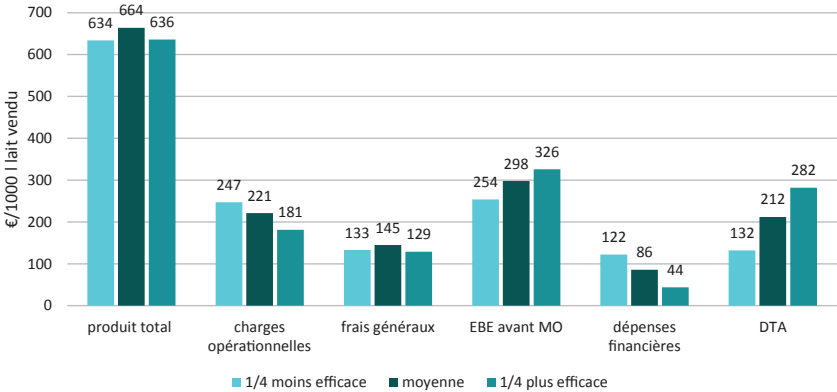
Derrière cette moyenne se cachent des écarts importants au sein du réseau Lait Inosys breton. Le DTA varie de 150 €/1 000 l entre le ¼ moins et le plus efficace (tri réalisé sur le DTA en % du produit total). Cet écart sur le DTA provient à 48 % de l'EBE avant main-d'œuvre (72 €/1 000 l) et à 52 % des dépenses financières (78 €/1 000 l). L'écart sur l'EBE avant main-d'œuvre s'explique essentiellement par une meilleure maîtrise des charges opérationnelles (- 66 €).

Au-delà de l'optimisation de l'EBE avant main-d'œuvre, il est également important de maîtriser les dépenses financières en ne dépassant pas durablement les 100 €/1 000 l par des choix raisonnés d'investissements pour ne pas pénaliser sur du long terme l'efficacité globale de l'exploitation.

LE COÛT ALIMENTAIRE EXPLIQUE 68 % DES ÉCARTS

Côté charges de l'exploitation, le coût alimentaire du troupeau avec 49 € d'écart entre les ¼ inférieur et supérieur reste le principal facteur explicatif. Les élevages du ¼ plus efficace utilisent 100 g de concentré en moins pour produire un litre de lait et dépensent ainsi 43 €/1 000 l de moins sur le poste concentré malgré un coût à la tonne plus élevé. Les 6 €/1 000 l d'écart sur le poste « fourrages » s'expliquent par seulement 37 % de maïs dans la SFP, pour 44 % dans le ¼ inférieur. Cela se traduit par un coût de la SFP plus faible (-117 €/ha SFP). Le coût de production des fourrages est également moindre (-52 €/ha de maïs, -147 €/ha d'herbe). Les élevages du ¼ plus efficace utilisent moins d'engrais minéral sur le maïs, implantent moins de dérobés et font moins de récoltes d'herbe avec une part plus importante de pâturage.

Sophie Tirard
sophie.tirard@bretagne.chambagri.fr



Du produit total au DTA en €/1 000 l — réseau Lait Inosys sans hors-sol — clôture moyenne mars 2024.

Détail du coût alimentaire du troupeau — réseau Lait Inosys sans hors-sol — clôture moyenne mars 2024.

	¼ moins efficace	Moyenne	¼ plus efficace
Coût alimentaire troupeau (€/1000 l)	159	134	110
Dont coût fourrages	46	42	41
Dont coût concentré	113	91	69
g concentré / l lait produit	214	164	114
coût SFP (€/ha)	489	407	372
coût maïs (€/ha)	682	656	630
dont coût engrais	118	78	61
coût herbe (€/ha)	366	269	219
dont coût semences	84	57	46
dont coût travaux tiers	186	118	97

À RETENIR

Les repères issus du réseau Lait Inosys montrent l'importance de travailler sur l'ensemble des produits et des charges de l'exploitation pour minimiser l'impact de la hausse des charges et profiter pleinement d'une hausse des prix ! Ainsi, les élevages les plus efficaces ont mis en place un système de production cohérent et économe et ont pris des engagements financiers mesurés leur permettant de se dégager une rémunération satisfaisante au regard du temps passé.



POUR ALLER PLUS LOIN

Pour consulter ou télécharger l'étude complète :

<https://tinyurl.com/inosys-lait-bzh-2024>

Protéger votre santé S'EXPOSER MOINS À L'AMMONIAC ET AUX POUSSIÈRES

La manipulation des animaux lors du tri des porcs charcutiers est une tâche qui entraîne une augmentation particulièrement importante de l'exposition aux particules et à l'ammoniac.

Les solutions en élevage de porcs et de volailles pour réduire l'exposition à l'ammoniac et aux poussières sont nombreuses. Elles ne sont pas nécessairement coûteuses ou compliquées à mettre en œuvre.

Élever des animaux est un métier passionnant qui implique de travailler avec du vivant. L'exposition à l'ammoniac et aux particules est donc naturellement inévitable avec les animaux. Celle-ci varie entre les élevages et dépasse parfois les valeurs limites d'exposition professionnelle. Ainsi, de nombreux travailleurs sont confrontés à des problèmes respiratoires. C'est pourquoi, pour améliorer votre santé, l'outil QualiAir vous permettra de réaliser un autodiagnostic répondant à la question suivante : « L'air de mon ou de mes bâtiment(s) est-il risqué pour ma santé ? ». Si la réponse est oui, l'objectif sera de mettre en place des solutions pour limiter cette exposition à l'ammoniac et aux particules.

DES MOYENS DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION

Les moyens de prévention ont été recensés et ils sont classés en trois catégories : moyens humains (sensibilisation, formation), organisationnels (modification des pratiques) et techniques. Chaque moyen fera l'objet d'une fiche présentant son principe, son efficacité et l'avis des éleveurs et salariés impliqués dans le projet QualiAir. Une priorisation sera faite sur les moyens les plus simples à mettre en œuvre et les moins coûteux. Et ils sont nombreux ! Les moyens de protection sont classés également en trois catégories : les masques jetables, les demi-masques réutilisables et les masques intégraux réutilisables. Des

tests sont en cours. Ils sont réalisés par les éleveurs et salariés impliqués dans le projet QualiAir, les élèves en formations agricoles et les techniciens des stations expérimentales des Chambres d'agriculture de Bretagne et des Pays de la Loire ainsi que de l'Ifip. Ils permettront d'identifier les moyens de protection les mieux appréciés afin de les proposer à l'ensemble des travailleurs en élevage porcin et avicole.

L'outil QualiAir, comprenant l'autodiagnostic et les moyens de protection et prévention, sera disponible en 2026.

Solène Lagadec

solene.lagadec@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

20 PPM

C'est la concentration d'ammoniac à ne pas dépasser dans les bâtiments d'élevage



SE FORMER

Vos formations en élevage porcin :

tinyurl.com/formations-porc

Gestion du coup de chaleur

L'ACCLIMATATION PRÉCOCE AU STRESS THERMIQUE

Les pics de chaleur peuvent entraîner des baisses de performance des poulets, voire de la surmortalité. Acclimater les animaux aux fortes chaleurs au démarrage, accroît leur résistance en fin de lot.

Les fortes chaleurs pouvant survenir l'été impactent négativement les poulets de chair, et notamment les souches à croissance rapide comme la Ross 308. Cela se manifeste d'abord par un changement de comportement (ébouriffement, déploiement des ailes, halètement, etc.), puis par des baisses de performances, et dans les cas les plus graves, cela entraîne une hausse de la mortalité. Acclimater les volailles dès le jeune âge permet d'améliorer leur résistance thermique et ainsi de limiter les baisses de production et la mortalité.

L'ACCLIMATATION PRÉCOCE

L'acclimation précoce consiste à appliquer une température de consigne plus élevée que les recommandations habituelles lors de la phase de démarrage des volailles, de sorte à accroître leur

résistance aux pics de chaleur en fin de lot. Dans la pratique, on applique entre le 3^e et le 5^e jour d'élevage un stress thermique ponctuel, soit une température supérieure de 4 à 6 °C par rapport à la consigne habituelle pendant une durée de 24 heures. La température appliquée est ainsi comprise entre 35 °C et 38 °C.

L'IMPACT

Une quinzaine d'études ont effectué des essais d'acclimation. La majorité a démontré des résultats très positifs en conditions expérimentales : température et humidité contrôlées dans des parquets de quelques dizaines à plusieurs milliers d'animaux. Les essais menés ont enregistré des baisses de mortalité du lot allant de 37 % à 82 %, entre un lot témoin n'ayant pas subi de stress thermique et un lot test ayant

subi un stress thermique fort et ponctuel en début de lot. Dans certains essais, un gain de poids a même été obtenu. Dans l'intégralité des essais menés, aucun résultat négatif dégradant les performances ou la mortalité n'a été rapporté.

LES CONDITIONS

Cette technique ne nécessite que très peu de temps de travail et de coûts supplémentaires. Aujourd'hui, bien qu'elle n'ait encore été très peu testée sur le terrain, les résultats expérimentaux sont très prometteurs. Les éleveurs de volailles, inquiets de leurs pertes en été, peuvent l'essayer dans leurs poulaillers dès le prochain lot estival.

Stéphane Roffi

stephane.roffi@bretagne.chambagri.fr



Le moment idéal pour tester l'acclimation se situe entre le troisième et le cinquième jour d'élevage.

LE CHIFFRE

24

C'est le nombre d'heures auxquelles il faut exposer les poussins au stress thermique entre J3 et J5 en augmentant la température de 4 °C à 6 °C.



EN SAVOIR PLUS

L'étude de V. de Basilio, M. Picard, Inra Prod. Anim., 2002





VERS PLUS DE DURABILITÉ EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

La station d'Auray est un laboratoire à ciel ouvert pour un maraîchage biologique, où robotique, climat et transmission dessinent les contours d'une production plus durable.

Avec ses 3 hectares, les surfaces en agriculture biologique de la station en maraîchage de la Chambre d'agriculture de Bretagne atteignent désormais 50 % de la surface totale. Trois piliers de la durabilité y sont étudiés : économique, environnemental et social. Un quatrième pilier s'y ajoute parfois, avec le lien intergénérationnel, qui se traduit par la transmissibilité des exploitations.

PILIER SOCIAL

Il y a plus de dix ans débutait une expérimentation visant à réduire la pénibilité et le temps consacré au désherbage manuel, avec l'arrivée sur notre site du premier robot autonome de désherbage adapté à notre filière. En 2025, ces travaux se poursuivent et dépassent largement la seule opération de désherbage, en intégrant désormais le semis, la plantation et la récolte. La gamme d'outils testés

s'est également bien élargie, avec une dizaine de machines présentes sur site. Cette thématique s'avère aujourd'hui utile et pertinente pour l'ensemble des systèmes maraîchers.

PILIER ENVIRONNEMENTAL

En 2017, un tunnel mobile, se déplaçant sur 100 mètres linéaires de rails, est

installé. Nos objectifs sont alors de désintensifier les successions, diversifier les cultures sous abris, gagner en souplesse dans le calendrier cultural et profiter de la pluie sur les zones découvertes. Aujourd'hui, le projet « Notice » a pris le relais, avec pour ambition d'améliorer la durabilité des systèmes sous abri et d'accroître leur résilience face aux changements climatiques, en combinant plusieurs stratégies : tunnel mobile, récupération d'eau de pluie, Thermitube et autonomie azotée.

PILIER ÉCONOMIQUE

La rentabilité est au cœur de toutes nos études. Par ailleurs, nous poursuivons notre travail sur la diversification de la gamme AB (pastèque, patate douce, arachide), ainsi que sur l'amélioration de la conservation de nos légumes. La station d'Auray poursuit ainsi ses travaux en faisant la part belle à l'innovation, et assume pleinement son rôle : « prendre les risques qu'un maraîcher n'a pas le temps et les moyens de prendre ».

Prendre
les risques
qu'un maraîcher
n'a pas le temps
et les moyens
de prendre



Maët Le Lan

maet.lelan@bretagne.chambagri.fr



**RENDEZ-VOUS LE
11 SEPTEMBRE 2025**

Rendez-vous à la station d'Auray pour des portes ouvertes sur le thème « Innover en maraîchage biologique pour gagner en durabilité »

Station expérimentale agronomie et grandes cultures de Kerguéhennec

FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique est au cœur des expérimentations à la station de Kerguéhennec.

Adapter nos cultures. En testant, par exemple, le semis hivernal de féverole de printemps, l'objectif est de produire du grain avec une faible teneur en facteurs antinutritionnels, pour l'alimentation des monogastriques ou la consommation humaine. Seules les variétés de printemps répondent à ce critère. Or, la fréquence croissante des printemps secs risque de limiter les rendements en raison d'un stress hydrique au moment de la floraison. En semant plus tôt, nous cherchons à éviter ce stress, tout en maîtrisant les risques de maladies et d'enherbement.

Tester de nouvelles cultures. L'évolution

climatique nous a incités à introduire des cultures telles que le pois chiche, la lentille ou le soja. L'acquisition de références porte à la fois sur le choix variétal et sur l'ensemble de l'itinéraire technique.

Réduire notre impact. Nous menons des essais « système », où sont testés à la fois des rotations culturales et des itinéraires techniques innovants. Un essai de longue durée sur la réduction du travail du sol démarre en concertation avec un groupe d'agriculteurs motivés, notamment par la réduction de la consommation de carburant et l'amélioration de la fertilité des sols.

Aurélien Dupont

aurelien.dupont@bretagne.chambagri.fr



LE PROJET CLIMAVEG

<https://www.vegepolys-valley.eu/projet-climatveg/>

Station expérimentale lait de Trévarez

LE PÂTURAGE DE BALLES À L'ESSAI

Un nouvel essai a été mis en place en février à Trévarez dans le cadre du projet BaleOpré. L'objectif est d'évaluer l'intérêt du bale grazing en période hivernale avec des vaches taries du troupeau biologique. L'essai a comparé deux chargements.

36 UGB/ha pendant 20 jours : les vaches avaient accès à une balle d'enrubanné chaque jour. Le samedi, deux balles étaient distribuées pour limiter les interventions. Chaque vache disposait de 28 m² supplémentaires par jour.

20 UGB/ha pendant 10 jours : les vaches avaient accès à une balle tous les deux jours. Cette modalité offrait 50 m² supplémentaires par jour par vache.

Dans les deux cas, un fil arrière a été installé après 5 jours. Plusieurs paramètres ont été évalués quotidiennement

comme le piétinement des parcelles et autour des balles, le pourcentage d'herbe souillée, les pertes d'enrubannés et l'état des animaux. Une évaluation du bien-être des vaches a également été réalisée selon la grille Boviwell. Les 90 mm de pluie n'ont pas impacté le dispositif mis en place. Le gaspillage des balles est resté limité, ce qui a permis une ingestion quotidienne estimée à 15 kg MS par vache. L'essai s'est bien déroulé cette année, il se poursuivra encore deux années !

Clara Jezequel

clara.jezequel@bretagne.chambagri.fr





CONSEIL PHOTOVOLTAÏQUE

Un accompagnement d'experts sur tous les volets du photovoltaïque agricole

PROJET : Autoconsommation collective, vente...
Définissez le projet photovoltaïque le plus adapté à votre exploitation.

RENTABILITÉ : Une perte de performance est fréquente : un **audit technique précoce** permet de **maintenir la rentabilité maximale** de votre centrale.

TRANSMISSION : Garder sa centrale peut freiner la transmission de l'exploitation. Un audit photovoltaïque vous aide à **évaluer les options et sécuriser la vente.**



La visite par le jury des parcelles d'un finaliste de la précédente édition : le Gaec Mahieux à Campénéac dans le Morbihan.

Concours général agricole des pratiques agro-écologiques DES TERRITOIRES BRETONS CONCERNÉS

Les agriculteurs situés sur les territoires du syndicat mixte du Grand bassin de l'Oust, du syndicat des eaux du Bas-Léon et du syndicat mixte de l'Horn peuvent participer au Concours général agricole « agroforesterie » catégorie « implantation ».

Les pratiques agroforestières ont intégré le Concours général agricole en 2019 en tant que nouvelle catégorie du Concours des pratiques agro-écologiques.

Ce concours valorise toutes les démarches qui visent à intégrer l'arbre avec les autres productions agricoles : haies bocagères, pré-verger, alignements d'arbres intra-parcellaires, ripisylves...

La catégorie « implantation » concerne les parcelles intégrant des infrastructures arborées :

- Parcelle d'agroforesterie ;
- ou ensemble de parcelles comportant des haies âgées de 4 ans minimum et ayant été mises en place par l'agriculteur candidat.

C'est la conception du système, son implantation et les pratiques de gestion du système agroforestier qui seront évaluées.

EN BRETAGNE

Dans le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-d'Armor, le syndicat mixte du Grand bassin de l'Oust, associé à la Chambre d'agriculture de Bretagne, et dans le Finistère, le syndicat des eaux du Bas-Léon et le syndicat mixte de l'Horn, organisent les sections locales de ce concours.

La phase de candidature est terminée. Un jury visitera chaque exploitation candidate cet été et évaluera la démarche et le projet de l'agriculteur dans toutes ses dimensions :

agronomiques, zootechniques, environnementales, sociétales, paysagères et son intégration dans le système de production. Le lauréat retenu dans chacun des deux secteurs sera directement sélectionné pour la phase finale du concours national, avec une **remise des premiers prix au Salon de l'agriculture 2026.**

Samuel Le Port

samuel.leport@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

6 000 KM

de haies ont été créés en Bretagne de 2010 à 2022, dans le cadre du programme Breizh Bocage, piloté par la Région.



EN SAVOIR PLUS

<https://reseauhaies.fr/laureats-cga-2025/>



L'agriculture aussi est concernée

ÉPISODES DE POLLUTION DE L'AIR

Une démonstration sur prairie de matériels d'épandage peu émissifs.

Au printemps, les conditions anticycloniques peuvent conduire à des épisodes de pollution atmosphérique. Comment l'agriculture y contribue-t-elle ? Quelles sont les mesures à prendre ?

En Bretagne, l'agriculture contribue aux émissions de polluants atmosphériques* :

- **De particules fines** PM10 (de diamètre inférieur à 10 μm) à 46 % et PM2,5 (de diamètre inférieur à 2,5 μm) à 19 % : travail du sol, moissons, résidus de récolte et bâtiments d'élevage ;

- **D'ammoniac** (NH3) à 99 % : bâtiments d'élevage, stockage d'effluents et fertilisation organique comme minérale.

En se combinant à d'autres polluants (trafic routier, industries) des particules secondaires se forment. La réduction des émissions d'ammoniac est donc un enjeu sanitaire, bien que l'ammoniac seul ne soit pas toxique dans l'air ambiant ;

- **D'oxydes d'azote** (NOx) à 28 % : sols (cycle de l'azote) et carburants des engins agricoles. Ce sont des précurseurs d'ozone et de particules secondaires.

LES ÉPISODES DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Deux types d'épisodes sont déclenchés par le préfet du département selon des seuils de concentration de polluants dans l'air : particules fines, oxyde

d'azote ou ozone. La persistance est aussi prise en compte : deux jours successifs de dépassement de seuil « d'information-recommandation » entraînent automatiquement une « alerte ».

« **Information — recommandation** » : tous les secteurs émetteurs peuvent volontairement adapter leur activité afin d'éviter l'aggravation de la situation. Pour l'agriculture, il est demandé de : vérifier le bon fonctionnement des équipements de chauffage non électrique ; suspendre les opérations de brûlage des résidus d'élagage ; reporter les épandages (engrais et effluents) ou recourir à des épandages « peu émetteurs » (enfouissement rapide, pendillards, rampes à patins, à sabots, enfouisseurs, injecteur)

« **Alerte** » : des mesures réglementaires sont prises, comme la réduction de la vitesse maximale autorisée. Pour l'agriculture, en plus de recommandations ci-dessus, **il est interdit de brûler les résidus d'élagage et obligatoire d'enfouir rapidement les effluents sur sol nu.**

À noter que la pollution à l'ozone peut réduire les rendements de certaines

cultures car elle a un impact sur la photosynthèse.

Charlotte Quénard

charlotte.quenard@bretagne.chambagri.fr

**Inventaire 2020, Air Breizh*

LE CHIFFRE

6

C'est le nombre de journées d'alerte en Bretagne en 2023. C'était 12 en 2022.

i EN SAVOIR PLUS

Indices de la qualité de l'air en direct :

<http://www.airbreizh.asso.fr/indices/>

Relations entre agriculture et qualité de l'air :

<https://lifeabaa2021.eu/questions-reponses/>

Tanggo, un pas de plus vers le monde professionnel

ÉCHANGES ÉLEVEURS, ÉTUDIANTS, TOUJOURS ENRICHISSANTS !

L'agriculture évolue constamment et les lignes de l'enseignement agricole bougent en conséquence. Zoom sur les échanges entre étudiants et éleveurs laitiers qui alimentent les BTS Acse de deux lycées bretons.

Depuis 2 ans, un travail d'échange entre éleveurs et étudiants de BTS Acse est en place dans le cadre du projet Tanggo. Deux groupes d'éleveurs laitiers d'Ille-et-Vilaine du secteur de Montfort-sur-Meu y participent : le groupe Écophyto et le groupe lait. Le groupe lait travaille depuis 2 ans avec les premières années de BTS du lycée The Land à Rennes. Les classes ont travaillé sur l'adaptation des bâtiments d'élevage au changement climatique et sur le bien-être animal en élevage. À chaque fois, un travail d'enquête en élevage est réalisé afin de recenser les pratiques des éleveurs, puis les étudiants restituent au groupe la synthèse des pratiques observées et identifient les pistes d'améliorations.

Le groupe Écophyto travaille avec les BTS du lycée du Rheu, pendant les deux années de leur BTS. En première année, les étudiants ont identifié les objectifs de réduction des phytosanitaires des exploitations et les leviers dont elles disposent. Leur analyse intègre les dimensions travail, environnement et économie. La deuxième année, ils proposeront des solutions concrètes aux éleveurs.

BILAN

Les éleveurs apprécient le partage d'expérience avec les étudiants qui montent en compétence à leur contact. Des modules d'enseignement spécifiques sont développés avec les conseillers de la Chambre d'agriculture et les enseignants. Les étudiants découvrent également le



Groupe d'étudiants de The Land et du lycée du Rheu en visite chez les éleveurs du groupe.

métier de conseiller agricole via les animatrices des groupes.

ET ENSUITE ?

Pour les étudiants du Rheu, le travail se poursuit avec une restitution aux éleveurs fin 2025. Pour les étudiants de The Land, une nouvelle thématique sera abordée l'année prochaine en première année de BTS.

Amandine Mauger et Fanny Donet

amandine.mauger@bretagne.chambagri.fr



POUR ALLER PLUS LOIN

Le projet Tanggo :

<https://tinyurl.com/projet-tanggo>

Ensemble, ils osent l'agroécologie

<https://collectifs-agroecologie.fr/regions/bretagne/>



Il a dit

Hervé Dreuslin,
Éleveur à saint-Malon-sur-Mel (35)

« Étant membre du groupe lait et du groupe culture, j'ai travaillé avec les deux classes de BTS. J'apprécie les échanges avec les étudiants car ils apportent un regard nouveau et extérieur sur mes pratiques. Lorsqu'on a travaillé sur le bien-être animal, les étudiants m'ont montré ce que je fais déjà de bien sur ma ferme (abreuvement, ventilation...). Cela m'a permis de prendre du recul et de valoriser ce que je mets en place au quotidien. J'ai aussi également échangé avec eux sur des pistes d'amélioration, notamment les enrichissements pour les veaux. »



PROJET TANGGO

Depuis 2023, le projet Tanggo (Transmettre l'Agroécologie aux Nouvelles Générations avec les Groupes) a pour ambition de générer des échanges entre des collectifs d'agriculteurs et des classes d'étudiants. La Chambre d'agriculture de Bretagne participe à ce projet national qui va durer 4 ans.

VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER
L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

Rejoignez-nous !



Nous recrutons
des femmes et des hommes,
techniciens, conseillers,
chargés de mission, en agronomie,
élevage, entreprise, territoire...
et aussi des fonctions ressources

**Ici
nous cultivons
plus d'un métier !**



recrutement@bretagne.chambagri.fr

bretagne.chambres-agriculture.fr
rubrique nous rejoindre

Mon#Métier Ma#Passion

PROagri
POUR VOUS, AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

PACK TRANSMISSION

Anticiper et poser les jalons
pour **bâtir votre projet
de transmission**

**Audit et évaluation globale de votre entreprise
pour une transmission réussie :**



• **ANALYSER LA SITUATION** : visite de votre conseiller



• **ENVISAGER UNE STRATÉGIE DE TRANSMISSION** : étude
des possibilités selon vos souhaits, le potentiel et l'attractivité
sur le marché, conditions de faisabilité



• **ÉVALUATION DE LA VALEUR DE CESSIION** : proposer une
valeur de l'entreprise en combinant valeur patrimoniale et
valeur économique



• **ÉLABORER UN PLAN D'ACTIONS** : remise d'un audit complet
avec étapes et calendrier d'actions du projet

↳ Définir et formuler votre **offre de reprise** en toute sérénité

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Julie Benoit-Brémond
Animatrice groupe
de Développement

julie.benoit-bremond@
bretagne.chambagri.fr

page
5



Juliette Bothorel
Conseillère spécialisée
caprin

juliette.bothorel@
bretagne.chambagri.fr

page
22



Caroline Cornet
Chargée d'études politiques
territoriales
environnementales

Dossier

caroline.cornet@
bretagne.chambagri.fr



Fanny Donet
Conseillère en protection
des cultures et biodiversité

fanny.donet@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Aurélien Dupont
Chargé d'études
spécialisé AB

aurelien.dupont@
bretagne.chambagri.fr

page
29



Myriam Gonidec
Conseillère d'entreprise

myriam.gonidec@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Daniel Hanocq
Chargé d'études gestion
des sols et fertilisation

daniel.hanocq@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Marion Hassenforder
Chargée de mission
adaptation au changement
climatique

marion.hassenforder@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Clara Jezequel
Chargée d'études
en production laitière

clara.jezequel1@
bretagne.chambagri.fr

page
29



Solène Lagadec
Chargée d'études
environnement porc

solene.lagadec@
bretagne.chambagri.fr

page
26



Valérie Lavorel
Conseillère Transmission

valerie.lavorel@
bretagne.chambagri.fr

page
8



Laurence Le Guen
Conseillère installation
compétences

laurence.leguen@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Maët Le Lan
Station d'Auray

maet.lelan@
bretagne.chambagri.fr

page
28



**Laetitia Le Moan
Delalande**
Coordinatrice EdE 29

laetitia.lemoan@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Samuel Le Port
Conseiller forêt - bocage
et bois énergie

samuel.leport@
bretagne.chambagri.fr

page
31



Gwénola Lesné
Juriste

gwenola.lesne@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Ninog Maréchal
Conseillère spécialisée
irrigation

ninog.marechal@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Amandine Mauger
Conseillère
en production laitière

amandine.mauger@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Alexandre Pierre
Conseiller agronomie
bassins versants Est

alexandre.pierre@
bretagne.chambagri.fr

page
20



Stéphanie Prat
Conseillère entreprise
et Installation 22

stephanie.prat@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Charlotte Quénard
Chargée de mission
climat-air-énergie-déchets

charlotte.quenard@
bretagne.chambagri.fr

page
32



Stéphane Roffi
Chargé d'études et conseils
en production avicole

stephane.roffi@
bretagne.chambagri.fr

page
27



Delphine Scheck
Chargée de mission
économie-emploi

delphine.scheck@
bretagne.chambagri.fr

page
10



Sophie Tirard
Chargée d'études
systèmes bovin lait

sophie.tirard@
bretagne.chambagri.fr

page
24

RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 18 juillet pour le prochain numéro du mag !



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE



ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Améliorez l'empreinte carbone de votre élevage

- **Gagnez en efficacité économique** sur votre exploitation : autonomie protéique, diminuer les GES un choix rentable, crédit carbone, MAEC...
- **Répondre à la demande des laiteries, collectivités,** à certains engagements nécessaires pour **bénéficier d'aides à l'investissement** (Agri invest)
- **Adaptez votre système de production** au changement climatique
- **Valorisez votre image** vis-à-vis de la société en mettant en avant les co-bénéfices de votre activité

Cet accompagnement (diagnostic CAP'2ER® Niveau 2, identification des leviers d'amélioration et suivi) peut être financé par l'Ademe France 2030

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

En savoir plus : bretagne.chambres-agriculture.fr